

Liste des vétérinaires mandatés pour l'exécution de missions de police sanitaire et d'évaluation épidémiologique de mortalité portant sur la filière apicole dans le département de Seine-et-Marne

Contexte :

La réforme de la gouvernance sanitaire des filières d'élevage a confié de nouvelles missions d'intérêt général et de police sanitaire aux vétérinaires libéraux, ayant acquis des compétences en matière de santé des abeilles. L'exercice de ces nouvelles missions nécessite que le vétérinaire dispose d'un mandat du Préfet de département.



Les vétérinaires suivants disposent du mandat sanitaire en apiculture pour le département de la Seine-et-Marne :

- Docteur vétérinaire Claire BEAUVAIS
- Docteur vétérinaire Pascale CHAGOT